

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



Déclaration de Maladie

N° W21-810099

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Maladie Dentaire Optique A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12739 Société : RAM
 Actif Pensionné(e) Autre :
 Nom & Prénom : EL HARIRI Nahl
 Date de naissance : 23/10/1984
 Adresse : 03, Rue Abbas EL AKKAD, Au des hôpitaux Casablanca
 Tél. : 0662 792 780 Total des frais engagés : 1140

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 14 03 2014
 Nom et prénom du malade : EL HARIRI Nahl Age: 36
 Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : GICA
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
 avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Casablanca Le : 13 / 04 / 2014
 Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Dr. Rachid BENNOUNA
PEDIATRE

Diplômé de Faculté Médecine de Paris
Réanimation Néonatale
Gastro Enterologie Pédiatrique
Allergologie Pédiatrique



الدكتور رشيد بنونة

إختصاصي في أمراض الرضيع و الطفل
خريج كلية الطب بباريس
أستاذ مساعد سابقا
بمستشفيات باريس

Casablanca, le 14.03.2024 في الدار البيضاء،

Enfant EL HARIRI Med Ghali

Age : 3 ans 9 mois

Poids : 20,80 Kg

93,50
1 OTOSAN SPRAY NASAL BABY

1 spray le matin, le soir et au coucher pendant

21,50
2 SPASMYL SIROP

1 Cuillère à Soupe le matin, à midi et le soir

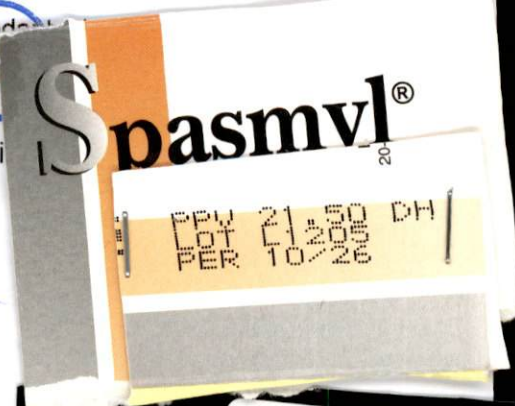
225,00 x 3
3 Leukine coh 0,5mg/ml.

1 Amp Note ch

DR RACHID BENNOUNA
PEDIATRE
Rue du Marché Ben Said
Casablanca

790,00

صيدية الكليات
PHARMACIE DES FACULTES
GHIZLEN LAHBABI
Docteur en Pharmacie
94, Bd. Mly Driss Ter - Casablanca
Tél : 0520.99.20.20



SEEU
MAR-25
AVR-23



SEKA
JUN-25
JUL-23



SEEU
MAR-25
AVR-23



30 - زنقة المرشي - المعارف - الدار البيضاء
Résidence du Centre BEN SAID - 30, Rue du Marché
Tél.: 0522.98.65.98 - Fax.: 0522.98.65.92 - Urgences CH
E-mail : bennounarachid41@gmail.com - ICE : 0016352

OTOSAN®

ISOPHARM

OTOSAN
NASAL BABY

93.50 dhs

NASAL
SPRAY

Baby

OTOSAN®

NATURAL PRODUCTS FOR A BETTER LIFE